

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

PREMIÈRE SESSION DU DIXIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ POUR
L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, MERCREDI, LE ONZIÈME JOUR DE JAN-
VIER 1905, DANS LA CINQUIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

SA MAJESTÉ LE ROI EDOUARD VII.

SENAT.

Séance du mercredi, le 11 janvier 1905.

Le Sénat se réunit à 2 heures de l'après-midi.

Prière et affaires courantes.

Les membres du Sénat sont informés qu'il a été émis une commission, sous le Grand Sceau, nommant l'honorable Raoul Dandurand président du Sénat du Canada.

La dite commission est lue par le greffier.

L'honorable président prend alors le fauteuil au pied du trône auquel il est conduit pas les honorables sénateurs Scott et Templeman précédés du gentilhomme huissier de la Verge Noire.

NOUVEAUX SENATEURS.

Les sénateurs suivants, récemment nommés, sont présentés :

Le Très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT, C.C.M.G.

L'honorable PHILIPPE-AUGUSTE CHOQUETTE.

L'honorable JAMES HAMILTON ROSS.

L'honorable THOMAS OSBORNE DAVIS.

L'honorable juge en chef du Canada, assistant gouverneur, étant assis dans le fauteuil au pied du trône.

L'honorable président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir de l'assistant-gouverneur, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président dit :

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des communes :
J'ai reçu ordre de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels Elle a convoqué le présent parlement du Canada, avant que la Chambre des communes ait choisi son Orateur, suivant la loi ; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence annoncera les objets de la convocation de ce parlement.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain après-midi, à trois heures moins le quart.